



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2009

Réforme du Sport de haut niveau

Bernard LAPORTE, secrétaire d'Etat chargé des Sports, et Catherine BRECHIGNAC, présidente du CNRS ont signé aujourd'hui un accord visant à mettre l'innovation au service de la performance dans le cadre du futur *Campus Français de l'Excellence Sportive*

Bernard LAPORTE, secrétaire d'Etat chargé des Sports, et Catherine BRECHIGNAC, présidente du CNRS, ont signé ce matin un accord cadre visant à la mise en œuvre d'un programme de travail, d'échanges et de recherche entre le CNRS et l'INSEP, futur *Campus Français de l'Excellence Sportive*.

La mise en œuvre de ce programme de coopération se traduira notamment par des échanges scientifiques et des échanges de personnels avec **des projets de recherche conduits conjointement et la création d'unités de recherches communes**. A travers un tel programme, il s'agit de mettre la recherche et l'innovation au service de la performance de nos sportifs.

La signature de cet accord intervient alors que près de 14 millions € ont été investis pour le pôle Recherche & Innovation et le pôle médical du futur *Campus Français de l'Excellence Sportive*.

Bernard LAPORTE et Catherine BRECHIGNAC ont ainsi assisté à une présentation du principe de fonctionnement des plates-formes de force installées sur la piste d'athlétisme (qui représentent à elles seules un investissement de près de 300 000 € sur les 840 000 € d'ores et déjà investis pour le pôle Recherche & Innovation) et qui permettent de modéliser les mouvements de l'athlète à travers la mesure du temps d'appui et des forces exercées lors du passage sur la piste. Puis ils ont inauguré le nouveau pôle médical ultra moderne doté d'un centre de cryothérapie (pour un investissement de 300 000 €) et qui accueillera dès l'été prochain un centre de balnéothérapie (pour un investissement de près de 2 millions d'euros).

Ces investissements sans précédent et la signature de cet accord de coopération avec le CNRS, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du Sport de Haut niveau engagée par Bernard LAPORTE en décembre dernier. Il s'agit en particulier de la création, à l'emplacement actuel de l'INSEP à proximité de Paris, du *Campus Français de l'Excellence Sportive* sur une surface exploitable de plus de 300 000 m², c'est-à-dire l'équivalent de pas moins 40 terrains de football. **Une première en Europe, pour un investissement total de plus de 200 millions d'euros d'ici à 2011.**

Contacts presse :

Service Presse

01 40 45 94 47 presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr

Vincent PARRA

Conseiller pour la Presse et la communication 06 74 09 07 28 vincent.parra@jeunesse-sports.gouv.fr

A propos de la recherche dans le domaine du Sport

La recherche dans le domaine du sport doit être logiquement positionnée comme un acteur de tout premier plan au service du projet de l'excellence sportive des fédérations.

L'analyse de la concurrence et l'identification des bonnes pratiques menées mettent en évidence les priorités émises sur la recherche par les pays proches de notre rang. L'innovation, pas seulement technique, mais aussi comme état d'esprit, est au centre de cette démarche. Une démarche clairement établie pour donner un avantage concurrentiel.

Benchmarking :

A l'étranger, ce sont les initiatives autour de ce nouveau positionnement de la recherche qui attirent l'attention. Dans tous ces pays les sciences du sport sont toujours associées au médical.

- La collaboration de 5 ans lancée par UK Sport et l'armée britannique (BAE Système) pour la **mise à disposition des athlètes des dernières technologies de pointe en aérodynamique, simulation et modélisation mathématique**. Un accès à 18 000 ingénieurs à destination prioritairement du cyclisme, voile, aviron, canoë kayak, bobsleigh, skeléton et basket en fauteuil ;
- La progression du budget 2008 de l'Allemagne sur la recherche : de 8,5 à 9,5M€ ;
- L'ouverture d'un « hub » à l'**AIS en Australie pour le développement et l'innovation**. Coût de 10,6M€ dans ce centre qui réunit des spécialistes en sciences du sport (physiologie, biomécanique, analyse de la performance...) comprenant des installations sportives dédiées à la recherche.
- L'importance donnée par le Japon au JISS (institut japonais des sciences du sport) 11M€ attribué en 2004 au service de l'innovation et de la recherche.
- Le top secret programme du Canada (JO d'hiver) destiné à donner accès aux meilleurs matériels et meilleures conditions pour leur élite.
- En Allemagne comme au Japon ces centres abritent des installations sportives spécialement réservés à la recherche. La démarche est novatrice. Il ne s'agit pas de centres d'entraînement pourvu d'une cellule de recherche mais de l'inverse.

A propos du CNRS

Le *Centre national de la recherche scientifique* (CNRS) est un organisme public de recherche (Etablissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Avec plus de **32 000 personnes** (dont 26 000 statutaires - 11 600 chercheurs et 14 400 ingénieurs, techniciens et administratifs), un **budget 2008 de 3,277 milliards d'euros** dont 588 millions d'euros de ressources propres, une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1200 unités de recherche et de service. Avec 16 lauréats du prix Nobel et 9 de la Médaille Fields, le CNRS a une longue tradition d'excellence.

<http://www.cnrs.fr>

A propos de la réforme du Haut niveau

http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/accueil_5/actualites_200/une_207/bernard-laporte-presente-reforme-du-sport-haut-niveau_2417.html